



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Côtes-d'Armor

Commune : Île-de-Bréhat

Autres communes :

R500

Appellation : Croix Saint-Michel

Monument(s)

Appellation : Croix Saint-Michel

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 22/03/1930

Étendue de la protection : Croix Saint-Michel : inscription par arrêté du 22 mars 1930

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.